

# Colloque international Lyon dans l'Europe carolingienne Autour d'Agobard (816-2016)

LYON - 15, 16 et 17 sept. 2016

Résumés - Abstracts



**Jeudi**  
**15 septembre 2016**

**Musées Gadagne**

réservation obligatoire sur  
<http://www.gadagne.musees.lyon.fr>

Exposition archéologique thématique

**Vendredi**  
**16 septembre 2016**

**Bibliothèque  
municipale de Lyon**

Exposition de manuscrits carolingiens  
du fonds ancien de la BmL

**Samedi**  
**17 septembre 2016**

**ENS de Lyon  
site Descartes**

Colloque organisé par

<http://ciham.ish-lyon.cnrs.fr>  
<http://www.hisoma.mom.fr>

avec le soutien de



**Gadagne**  
musées



Le douzième centenaire de l'élection épiscopale d'Agobard de Lyon (816-2016) est l'occasion de revenir à ce moment-clé de l'histoire où Lyon s'impose comme centre de recherche et de réflexion au cœur de l'Europe carolingienne...

La création d'un empire carolingien par Pépin le Bref puis Charlemagne bouleverse la place de Lyon dans l'Europe médiévale. La cité, capitale des Burgondes (v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> s.), avait été marginalisée au temps des royaumes mérovingiens de l'Entre-Seine-et-Rhin, et ses élites décimées par les pouvoirs francs (vii<sup>e</sup>-viii<sup>e</sup>s.). Mais dans une construction politique qui veut unir la Germanie à l'Italie, la Saxe à la Catalogne, Lyon retrouve une place centrale : porte de l'Espagne chrétienne, voie d'accès privilégiée à l'Italie lombarde dont Charlemagne a fait son premier objectif militaire, Lyon devient la tête de pont de la présence franque dans le sud de l'Europe. Le pouvoir carolingien cependant ne s'impose pas à Lyon seulement par la force, mais en y relevant le gouvernement épiscopal : des évêques choisis par les empereurs pour leurs compétences intellectuelles sont placés à la tête de la cité. Leidrade et Agobard, Amalaire puis Amolon, les évêques assurent le rayonnement durable de Lyon par l'excellence des écoles qu'ils fondent et qui attirent des clercs de l'Europe entière, et par la profusion des manuscrits qu'ils réunissent dans leur bibliothèque cathédrale. L'intense activité culturelle et intellectuelle qui caractérise Lyon au ix<sup>e</sup> siècle n'est cependant pas corsetée par le soutien politique initial des Carolingiens : au contraire, les clercs lyonnais proposent des politiques alternatives au gouvernement des princes francs ; ils appellent à la création d'une Europe unifiée par le respect d'une loi unique et la renaissance d'un empire chrétien universel... Des propositions qui tiennent de l'idéalisme et du fondamentalisme biblique, et qui ne seront jamais suivies d'effet.



## Sommaire des résumés (dans l'ordre du programme du colloque)

### Lyon au temps d'Agobard

Jean-François Reynaud .....p.4  
Lyon à l'époque d'Agobard

Charlotte Gaillard .....p.5  
L'Île-Barbe. Apports des dernières fouilles  
à la connaissance du monachisme lyonnais

Claire Tignolet .....p.5  
Les réseaux *hispani* au temps d'Agobard

Pierre Ganivet  
L'Église de Lyon et la loi séculière

Steffen Patzold (*résumé en allemand*) .....p.6  
Agobard de Lyon et les prêtres :  
examen critique de la *Eigenkirche*

### Les évêques de Lyon et les communautés locales

Wolfram Drews  
*Agobard and the Jews*

Emilie Kurdziel  
Les chanoines de Lyon et le gouvernement épiscopal

Susan Rankin (*résumé en anglais*) .....p.7  
De correctione antiphonarii : *did Agobard fail ?*

Carine van Rhijn (*résumé en anglais*) .....p.8  
*Agobard and his diocesan clergy*

### Conférence

Michael I. Allen  
Parler de soi au haut Moyen Âge  
(à partir des manuscrits d'Agobard et d'Heiric d'Auxerre)

## Agobard au travail

David Ganz .....	p.11
Les manuscrits de Lyon avant Agobard	
Paul Mattei .....	p.11
Les citations d'auteurs grecs dans le <i>Contra dogma Felicis</i> . Problèmes critiques	
Jérémy Delmulle	
Agobard face à ses adversaires. Outils et stratégie du polémiste	
Michel Jean-Louis Perrin .....	p.12
L'utilisation divergente de la Bible par Agobard et Raban	
Pierre Chambert-Protat .....	p.13
Florus	
Caroline Chevalier-Royet .....	p.14
La Bible d'Agobard	
Warren Pezé .....	p.15
La querelle amalarienne	

## Conférence

Rosamond McKitterick ( <i>résumé en anglais</i> ) .....	p.16
Les manuscrits carolingiens de la Bibliothèque municipale de Lyon	

## Dissonances et controverses

Philippe Depreux .....	p.17
À l'envers du modèle consensuel : <i>dissentio et contradictio</i> aux temps carolingiens	
Cullen J. Chandler ( <i>résumé en anglais</i> ) .....	p.17
<i>Agobard and adoptianism : a controversy continued</i>	
Valentina Toneatto .....	p.18
La position d'Agobard sur la gestion des biens d'Église	
Kristina Mitalaitė .....	p.19
Agobard de Lyon et la controverse sur les images matérielles et leur vénération à l'époque de Louis le Pieux	

## Actualité de la recherche

*Œuvres complètes* d'Agobard : parution du premier volume

Pierre Chambert-Protat et Anne-Marie Turcan-Verkerk	
Agobard, Florus et les manuscrits de Lyon	

Claire Dantin	
La découverte d'un nouveau manuscrit lyonnais carolingien de la <i>Dacheriana</i>	

## Conférence

Olivia Puel .....	p.20
Savigny. Un monastère de fondation carolingienne dans le diocèse de Lyon	

## Agobard et après

Louis Holtz .....	p.21
La fidélité de Florus envers Agobard	
Jean-Paul Bouhot .....	p.22
Agobard et Amolon	
Marie-Céline Isaïa .....	p.23
Agobard, et après?	
Jean-Louis Quantin	
Retrouver Agobard à l'époque moderne	

Liste des manuscrits carolingiens  
exposés à la Bibliothèque  
municipale de Lyon  
le vendredi 16 sept. 2016

p.9-10

## Auteurs par ordre alphabétique

Michael I. Allen	
Jean-Paul Bouhot .....	p.22
Pierre Chambert-Protat .....	p.13
Cullen J. Chandler .....	p.17
Caroline Chevalier-Royet .....	p.14
Claire Dantin	
Jérémy Delmulle	
Philippe Depreux .....	p.17
Wolfram Drews	
Charlotte Gaillard .....	p.5
Pierre Ganivet	
David Ganz .....	p.11
Louis Holtz .....	p.21
Marie-Céline Isaïa .....	p.23
Emilie Kurdziel	
Paul Mattei .....	p.11
Rosamond McKitterick .....	p.16
Kristina Mitalaitė .....	p.19
Steffen Patzold .....	p.6
Michel Jean-Louis Perrin .....	p.12
Warren Pezé .....	p.15
Olivia Puel .....	p.20
Jean-Louis Quantin	
Susan Rankin .....	p.7
Jean-François Reynaud .....	p.4
Carine van Rhijn .....	p.8
Claire Tignolet	
Valentina Toneatto .....	p.18
Anne-Marie Turcan-Verkerk	

10h Jean-François Reynaud  
Lyon à l'époque d'Agobard

### Lyon à l'époque d'Agobard

Entre 816 et 840, notre connaissance de la ville dépend de quelques rares textes et de données archéologiques encore trop succinctes.

Comme l'avait bien vu M. Rubellin, la ville est l'héritière d'un passé qui remonte à la fin du III<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> siècle et à la construction d'une enceinte réduite qui longeait la rive droite de la Saône, grimpait sur la colline de Fourvière entre Saint-Paul et Saint-Georges, peut-être intégrées postérieurement à l'intérieur de l'enceinte ; un petit castrum défendait le nord de la presqu'île, peut-être agrandi pour intégrer les églises funéraires de Saint-Nizier et de Sainte-Marie, soit au total environ 24 ha. Les deux parties de cette ville double étaient réunies par un pont établi dès l'époque romaine et restauré à plusieurs reprises, sur le bas-fond rocheux où se construira le pont du Change.

La ville était depuis les V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles une métropole religieuse dont les églises devaient être reconstruites par Leidrade : le groupe épiscopal avec ses trois églises, au sud Saint-Jean dont nous connaissons la grande abside, au centre Saint-Étienne qui englobe désormais le baptistère et dont la façade est décalée vers l'ouest, Sainte-Croix au nord ; une élévation carolingienne est possible à la Manécanterie. Saint-Nizier, Sainte-Marie, Saint-Paul et Saint-Georges comme les églises des moniales de Saint-Pierre et des moines de l'Île-Barbe sont également reconstruites ou restaurées. Saint-Nizier qui a sans doute hérité des cendres des martyrs en provenance de Saint-Pierre de Vaise l'ancienne église des Apôtres.

La *renovatio* carolingienne se poursuit à l'époque d'Agobard et de ses successeurs immédiats. Le grand changement provient du rôle grandissant des chanoines installés au sud de la cathédrale, qui organisent aussi la transformation des églises funéraires en églises collégiales (le *Liber confraternitatum* de la Reichenau mentionne des chanoines à Saint-Irénée-Saint-Just, à Saint-Nizier comme à Saint-Paul et Saint-Georges). Une nouvelle abbaye est créée ou recrée, au milieu du siècle, à Ainay.

Les fouilles d'édifices religieux ont apporté du nouveau à Sainte-Croix où des murs en élévation sont conservés dans une maison voisine, pour Saint-Just où l'église est en grande partie reconstruite alors que pour Saint-Irénée, il faut attendre la première moitié du X<sup>e</sup> siècle pour que soit reconstruite la crypte. On ignore tout des églises carolingiennes anciennes ou tardives de l'Île-Barbe, de Saint-Nizier.

Dans le domaine de l'habitat, l'apport de l'archéologie est important malgré les démolitions anciennes des niveaux carolingiens par les caves médiévales. Quelques sites intra-muros ont été fouillés dans le quartier Saint-Jean, rue Tramassac et îlot Clément V, extra-muros dans la presqu'île aux Célestins et plus loin rue Pierre Audry et rue des Chartreux.

Le poids économique de la ville est vérifiable par le rôle important de la communauté juive de la ville, par une reprise de la voie de la Maurienne et par les nombreux domaines possédés par l'archevêque, les chorévêques, les chanoines et les moines dans la région. La ville dépend toujours de la campagne et les fouilles ont montré qu'il y avait une mutation et non un déclin du monde rural. L'Église continue à investir dans les édifices religieux tout au long de la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle, ce qui suppose des artisans qualifiés ; la technique de construction reste de tradition romaine. Malgré une situation favorable, la population de la ville qui reste pour une part importante formée de clercs et de leur entourage ne devait guère dépasser quelques milliers d'habitants.

Une ville dominée par l'évêque et par les chanoines dont le pouvoir spirituel, temporel, économique est primordial en raison des revenus de leurs domaines et par leurs investissements ; une ville reconstruite qui continue à investir dans la pierre et dont les églises constituent depuis le V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle l'élément dominant du paysage, groupe épiscopal et collégiales, monastères.

Jean-François Reynaud  
professeur honoraire des universités

**10h25** Charlotte Gaillard

L'Île-Barbe. Apports des dernières fouilles à la connaissance du monachisme lyonnais

### Le monastère Saint-Martin de l'Île-Barbe. Apport des dernières fouilles à la connaissance du monachisme lyonnais.

L'abbaye de l'Île-Barbe, établie au nord de la ville de Lyon sur la rivi re de la Sa ne, constitue un exemple de fondation monastique insulaire qui remonte aux premi res implantations en Occident, puisque l' tablissement est attest  d s le d but du v<sup>e</sup> si cle. Sous l' gide des  v ques Leidrade et Agobard toutefois, le monast re entre dans la grande r forme imp riale voulue par les carolingiens : il est restaur  mat riellement d'apr s le rapport que Leidrade remit   l'empereur et figure parmi les douze  tablissements qu'a r form s Beno t d'Aniane, d'apr s son biographe Ardon . Gr ce aux recherches men es r cemment sur le site dans le cadre d'une th se en arch ologie, il est aujourd'hui possible de reconsid rer la topographie du monast re alto-m di val, et de s'interroger sur les liens possible entre r forme monastique et (r )organisation des  difices.

Charlotte Gaillard  
Service Arch ologique de la Ville de Lyon

**11h** Claire TignoletLes r seaux *hispani* au temps d'Agobard

### Les r seaux *hispani* au temps d'Agobard

Aux VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> si cles, la cour carolingienne est un lieu qui attire les savants venus de tous horizons : Anglo-saxons, Lombards, Irlandais... Parmi eux, des *Hispani*, un qualificatif aux contours flous qui tend   remplacer dans l'historiographie celui de « Goths » ou de « Wisigoths » : il peut d signer aussi bien des hommes n s au-del  des Pyr n es, dans l'ancien royaume wisigothique de Tol de, que des hommes de Septimanie, r gion qui a  t  sous domination wisigothique et o  s'installent   partir de la fin du VIII<sup>e</sup> si cle de nombreux Espagnols, en raison des troubles que conna t la p ninsule ib rique ; il s'applique parfois   des Aquitains, dont le pass  wisigothique est d j  ancien.

Si l'on peut commod ment adopter le terme d'*Hispanus* pour d signer quelqu'un d'origine et de culture hispaniques, les *Hispani* ont-ils pour autant constitu  un groupe soud , solidaire,   l'instar des Anglo-Saxons et des Irlandais qui suscitaient la jalousie de leurs contemporains ? La question se pose notamment du temps de Louis le Pieux, alors que de nombreux *Hispani* sont pr sents   la cour et participent   la mise en  uvre des r formes.

La communication fera le point sur l'identit  de ces lettr s *hispani*, sur leur entourage et sur les liens qui ont pu les unir : Th odulfe,  v que d'Orl ans († 820/821), Beno t d'Aniane († 821), Smaragde, abb  de Saint-Mihiel († apr s 826), Claude,  v que de Turin († vers 830), Agobard,  v que de Lyon († 840)... Peut-on discerner, autour de ces hommes, un ou plusieurs « r seaux » *hispani*, actifs   la cour et dans l'empire carolingien ? Dans quelle mesure Lyon, foyer culturel hispanique,  tait-elle la t te de pont de ce(s) r seau(x) ?

Claire Tignolet  
Docteur Histoire, Univ. Paris 1 Panth on-Sorbonne

**11h25** Pierre Ganivet

L' glise de Lyon et la loi s culi re

**11h50** Steffen Patzold

Agobard de Lyon et les prêtres : examen critique de la *Eigenkirche*

### Agobard de Lyon et les prêtres : examen critique de la *Eigenkirche*

Im Zentrum des Vortrags steht Agobards „De privilegio et iure sacerdotii“. Im Kern lautet das Argument: In diesem Text kritisiert Agobard nicht das fränkische Eigenkirchenwesen, sondern handelt grundsätzlich vom Verhältnis zwischen Bischöfen, Priestern und Laien. Er kritisiert nicht etwa die Tatsache, daß Laien Kirchen besitzen und für diese Kirchen auch Priester einsetzen. Agobard kritisiert vielmehr, daß viele fränkische Aristokraten schlechte Priester in ihrem Haus halten, die sie verachten und zu allerlei Diensten heranziehen. Die Kritik richtet sich also auf jene mobilen, der Verortung in einer Diözesanstruktur und damit der bischöflichen Kontrolle entzogenen Hauskapläne, die wir auch in anderen Quellen des 9. Jahrhunderts dokumentiert und von anderen Bischöfen kritisiert finden.

Vor diesem Hintergrund läßt sich neu über den Kontext und die Datierung des Textes nachdenken: Egon Boshof und – ihm folgend – Lieven van Acker haben „De privilegio et iure sacerdotii“ in den Kontext der Aachener Reformen 817-819 gestellt und einen engen Zusammenhang mit Regelungen zur sogenannten „Eigenkirchen“ insbesondere in Ludwigs des Frommen „Capitulare ecclesiasticum“ von 818/19 gesehen. Dagegen werden im Text deutlich jene Fehlernten und Hungersnöte angesprochen, die für die früheren 820er Jahre überliefert sind. Agobard dürfte mit seinem Text auf diese ungewöhnlich schwere und generalisierte Hungerkatastrophe reagiert haben, die die gesamten 820er Jahre hindurch politisch relevant blieb. Der Text erörterte deshalb zumindest implizit auch, welches Verhältnis von Bischöfen, Priestern und Laien so gottgefällig wäre, daß damit die Gnade des Allmächtigen zurückgewonnen werden könnte.

Steffen Patzold  
PR, Univ. Tübingen

### Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**14h30** Wolfram Drews  
*Agobard and the Jews*

**14h55** Emilie Kurdziel  
Les chanoines de Lyon et le gouvernement épiscopal

**15h40** Susan Rankin  
*De correctione antiphonarii : did Agobard fail ?*

### *De correctione antiphonario : did Agobard fail?*

In a letter addressed ‘to his brothers in Christ and especially to the cantors of the church of Lyon’,<sup>1</sup> Agobard set out grounds for reforming the antiphoner—that is, the chants sung in the mass and divine office. In order for these chants to render the young men who must sing them ‘both sufficiently and seriously capable of performing divine praises’,<sup>2</sup> and not to ‘impede them from superior and spiritual pursuits’,<sup>3</sup> the third official liturgical book (after the sacramentary and lectionary) must be ‘purged of all human inventions and falsehoods’.<sup>4</sup> Both Boshof and van Acker have set the composition of this letter in the years after Amalarius’ dismissal from Lyon and Agobard’s return, thus in 838 or later.<sup>5</sup>

Among the arguments presented in support of his case for reform, Agobard named just seven chants; this paucity, together with the complete absence of extant chant books made in Lyon in the ninth or tenth centuries, has hindered identification of the outcome of his reforms. Only in one ‘recent’ study has a scholar attempted to come to terms with Agobard’s ‘remaniements’ of liturgical chant (Huglo, writing in 1979):<sup>6</sup> and in that study Huglo was concerned with the detail of the seven chants directly named, rather than a broader picture of the chants sung in the church of Lyon. It has remained unclear whether, beyond the small number of named chants excised from Lyon books, Agobard’s ideas were ever put into practice.

In this paper I use the responsories for the night offices of Advent Sundays and Christmas Day as material for comparison with other European liturgical traditions. The distinctiveness of Lyon practice very quickly becomes evident: the task then is to relate these marked changes to the hand of Agobard himself.

Susan Rankin  
PR Musique médiévale, Univ. Cambridge

1 ‘Dilectissimis in Christo fratribus et præcipue cantoribus Ecclesiae Lugdunensis’.

2 ‘et diuinis laudibus concinendis sufficienter et grauiter idoneos reddat’.

3 ‘et a potioribus ac spiritalibus studiis non impediatur’.

4 ‘omnibus humanis figmentis et mendaciis expurgatum’.

5 Egon Boshof, *Erzbischof Agobard von Lyon : Leben und Werk* (Cologne, 1969); L. van Acker, *Opera Omnia Agobardi Lugdunensis*, CCCM 52 (Turnhout, 1981).

6 Michel Huglo, ‘Les remaniements de l’antiphonaire grégorien au IX<sup>e</sup> siècle: Héliaschar, Agobard, Amalair’, in *Culto christiano e politica imperiale carolingia: Atti del XVIII convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale (Todi, 9-12 ottobre 1977)* (Todi, 1979), 89-120.

## Notes

**16h05** Carine van Rhijn  
*Agobard and his diocesan clergy*

### Agobard and the secular clergy

Even though Agobard was, as far as we know, not a very enthusiastic diocesan manager or supervisor of his clergy, this paper tries to find out how he thought about the secular clergy, and why. After all, Agobard's time was a period of reform and *correctio*, and many reform-minded churchmen devoted considerable attention to the re-conceptualisation of the the role and function of secular clerics as teachers and preachers of the Christian people. That Agobard is rather silent on these subjects is remarkable, since he is generally considered to be one of the key players in the reforms during especially Louis the Pious' time. Relative silence notwithstanding, Agobard did have ideas about clerical behaviour and the clergy's role as intermediaries between God and man, but at the same time he does not write even once about aspects of the clerical ministry that were among the most central of the reform-efforts: he seems not interested in their knowledge and education (and even less in imposing such standards in his diocese himself), he did not worry about bad priests delivering bad rituals, and neither did he lose sleep over pre-occupations with correct texts in the same way as many of his contemporaries. Agobard's ideas about the secular clergy, then, were not what one might expect in the first third of the ninth century.

For the purpose of this paper, I will follow Hubert Mordek's theory that Agobard may have been the man behind the *Collectio Dacheriana*, an influential canon law collection of about 800, of which a substantial part is devoted to the clergy. Like Agobard's entire oeuvre, the *Dacheriana* relies upon authoritative material from the early days of the church, such as the writings of popes and churchfathers, the *canones* of early councils, and, of course, Scripture. I will additionally use passages from some of his later works to show how Agobard had his own ideas about the secular clergy, that did not necessarily concur with 'mainstream' ideas.

One of the reasons for this may well be the following. Agobard's reliance on the only sources he considered trustworthy (i.e. *canones*, Churchfathers and papal writings from before, generally, the early sixth century) was consistent throughout his entire oeuvre, which means that he was, in a sense, 'stuck' in the fourth and fifth centuries with his ideas about the clergy. Here, the emphasis was more on behaviour and the distinction between clerical and lay life-styles, rather than on subjects such as valid sacraments, responsibility for lay souls and the like. Even though there was a barrage of new writings by the time Agobard became archbishop, he can never once be shown to use such texts or take their ideas on board. One might interpret this as a very rigorous take on what consisted orthodoxy, and therefor as a distinct 'flavour' of Carolingian *correctio*, even if not many shared his views.

At the same time, Agobard did draw on the same corpus of authoritative sources with which the 'mainstream' reformers anchored their new ideas too—but he drew conclusions that sometimes even contradicted those formulated by contemporary intellectuals. This was in part a matter of selection of his sources (and ignoring others), but also one of interpretation and of his impressive learning.

Carine van Rhijn  
AssPR Histoire, Univ. Utrecht

**17h** Michael I. Allen  
Parler de soi au haut Moyen Âge (à partir des manuscrits d'Agobard et d'Heiric d'Auxerre)



## Manuscrits carolingiens exposés lors du colloque Lyon dans l'Europe carolingienne

**Psautier**

Fin v<sup>e</sup>-début vi<sup>e</sup> siècles  
103 feuillets. 290 × 255 mm

F. 8v-9r. Psaume 15 avec lacune entre les deux feuillets. Le texte passe en effet de Ps. XV, 7 (*benedicam Dom[in]o / qui mihi tribuit*) à Ps. XV, 11 (*laetitia ... / cum vultu tuo / delectationes / in dextera tua / usque in finem*).

Bibliothèque municipale de Lyon, ms. 425

Provenance : Bibliothèque du chapitre des chanoines de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, comtes de Lyon

Manuscrit numérisé :

[http://numelyo.bm-lyon.fr/manuscrits/list.php?order\\_by=Relevance&cat=quick\\_filter&search\\_keys%5Bcore\\_8%5D%5B0%5D=%24collection\\_pid&recherche=ms+425](http://numelyo.bm-lyon.fr/manuscrits/list.php?order_by=Relevance&cat=quick_filter&search_keys%5Bcore_8%5D%5B0%5D=%24collection_pid&recherche=ms+425)

**Saint Augustin : De Consensu Evangelistarum ; saint Maxime de Turin : Sermo LXXXVIII**

vi<sup>e</sup>-ix<sup>e</sup> siècles  
203 feuillets

F. 34v-35r. *De Consensu Evangelistarum : Finiunt quaestiones libri .iii. / incipit libri quarti*

Bibliothèque municipale de Lyon, ms. 478

Provenance : se trouvait à Lyon au ix<sup>e</sup> siècle (présence d'annotations du diacre Florus). Bibliothèque du chapitre des chanoines de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, comtes de Lyon

Manuscrit numérisé :

[http://numelyo.bm-lyon.fr/manuscrits/list.php?order\\_by=Relevance&cat=quick\\_filter&search\\_keys%5Bcore\\_8%5D%5B0%5D=%24collection\\_pid&recherche=ms+478](http://numelyo.bm-lyon.fr/manuscrits/list.php?order_by=Relevance&cat=quick_filter&search_keys%5Bcore_8%5D%5B0%5D=%24collection_pid&recherche=ms+478)

**Homélie sur la Genèse, l'Exode et le Lévitique d'Origène dans la traduction de Rufin d'Aquilée**

vii<sup>e</sup> siècle ; corrigé au ix<sup>e</sup> siècle  
279 feuillets

F. 87v-88r. *Homelie in Exodum : expl[icit] lib[er] i inc[ipit] lib[er] .ii. de obsetricibus et / de natiuitate moysi*

Bibliothèque municipale de Lyon, ms. 443

Provenance : se trouvait à Lyon au ix<sup>e</sup> siècle (annotations du diacre Florus)

Manuscrit numérisé :

[http://numelyo.bm-lyon.fr/manuscrits/list.php?order\\_by=Relevance&cat=quick\\_filter&search\\_keys%5Bcore\\_8%5D%5B0%5D=%24collection\\_pid&recherche=ms+443](http://numelyo.bm-lyon.fr/manuscrits/list.php?order_by=Relevance&cat=quick_filter&search_keys%5Bcore_8%5D%5B0%5D=%24collection_pid&recherche=ms+443)

**Homélie d'Origène sur Josué, sur les Juges et sur les Rois, dans la traduction de Rufin d'Aquilée**

viii<sup>e</sup>-ix<sup>e</sup> siècles  
140 feuillets. 325 × 230 mm

F. 16v-17r. Dans la marge du f. 16v, collationnement de Leidrad (phrase dans un cercle de sa main pour texte à ajouter ligne 6)

Bibliothèque municipale de Lyon, ms. 402

Provenance : Bibliothèque du chapitre des chanoines de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, comtes de Lyon

Manuscrit numérisé :

[http://numelyo.bm-lyon.fr/manuscrits/list.php?order\\_by=Relevance&cat=quick\\_filter&search\\_keys%5Bcore\\_8%5D%5B0%5D=%24collection\\_pid&recherche=ms+402](http://numelyo.bm-lyon.fr/manuscrits/list.php?order_by=Relevance&cat=quick_filter&search_keys%5Bcore_8%5D%5B0%5D=%24collection_pid&recherche=ms+402)

**Commentaires de saint Augustin sur les épîtres de saint Paul rassemblés par Florus**

Entre 840 et 860

203 feuillets. 300 x 240 mm

F. 104v-105r. Florus prend la main f. 105r, ligne 11 : *Discite...*

Bibliothèque municipale de Lyon, ms. 484

Provenance : Bibliothèque des chanoines de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, comtes de Lyon

Manuscrit numérisé :

[http://numelyo.bm-lyon.fr/manuscrits/list.php?order\\_by=Relevance&cat=quick\\_filter&search\\_keys%5Bcore\\_8%5D%5B0%5D=%24collection\\_pid&recherche=ms+484](http://numelyo.bm-lyon.fr/manuscrits/list.php?order_by=Relevance&cat=quick_filter&search_keys%5Bcore_8%5D%5B0%5D=%24collection_pid&recherche=ms+484)

***Lex Romana Wisigothorum***

IX<sup>e</sup> siècle

131 feuillets. 340 x 265 mm

Manuscrit relu et annoté par Florus

F. 8v-9r. Au f. 9r, phrase ajoutée par Florus au dessus de la ligne 1, commentaire en marge dans un encadré rouge et son signe Nota en face de la ligne 20.

Bibliothèque municipale de Lyon, ms. 375

Manuscrit numérisé :

[http://numelyo.bm-lyon.fr/manuscrits/list.php?order\\_by=Relevance&cat=quick\\_filter&search\\_keys%5Bcore\\_8%5D%5B0%5D=%24collection\\_pid&recherche=ms+375](http://numelyo.bm-lyon.fr/manuscrits/list.php?order_by=Relevance&cat=quick_filter&search_keys%5Bcore_8%5D%5B0%5D=%24collection_pid&recherche=ms+375)

**Saint Augustin : *Retractationes De Diversis Quaestionibus***

IX<sup>e</sup> siècle

78 feuillets. 253 x 171 mm

F.1r.*BEATUSAGUS/TINUSINLIBRO/RETRACTATION/NUMCAPITU/LAQUAESTIO/NUMOCTO/GINTATRIU(M) QUÆ/INHOC CODICI/CONTINENTUR/HOC ORDINE/DISSERUITESTETI/AM/IN/TER/ILLA/ quae scripsimus*

Bibliothèque municipale de Lyon, ms. 612

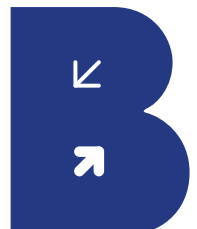
Provenance : Bibliothèque du chapitre des chanoines de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, comtes de Lyon (ex-libris gravé des chanoines collé à l'intérieur du plat supérieur)

Manuscrit numérisé :

[http://numelyo.bm-lyon.fr/manuscrits/list.php?order\\_by=Relevance&cat=quick\\_filter&search\\_keys%5Bcore\\_8%5D%5B0%5D=%24collection\\_pid&recherche=ms+612](http://numelyo.bm-lyon.fr/manuscrits/list.php?order_by=Relevance&cat=quick_filter&search_keys%5Bcore_8%5D%5B0%5D=%24collection_pid&recherche=ms+612)

Ces manuscrits sont exposés, uniquement ce jour, grâce à l'aimable collaboration de Jérôme Sirdey, Fonds ancien, et de la direction de la Bibliothèque municipale de Lyon.

BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE  
DE LYON



## Sessions parallèles : Agobard au travail

## Auditorium

10h15 David Ganz

Les manuscrits de Lyon avant Agobard

## Les manuscrits de Lyon avant Agobard

La collection de la bibliothèque municipale de Lyon abrite une importante collection de manuscrits datant du v<sup>e</sup> jusqu'au viii<sup>e</sup> siècle, le plus grand ensemble de manuscrits mérovingiens qui proviennent d'un même centre. Pouvons nous localiser les centres de production de ces manuscrits? L'étude des écritures et des annotations permet des observations sur la communauté ecclésiastique de Lyon à l'époque mérovingienne, les relations entre Juifs et Chrétiens, la liturgie gallicane et les études patristiques.

David Ganz  
Professeur Univ. Cambridge

## Auditorium

10h40 Paul Mattei

Les citations d'auteurs grecs dans le *Contra dogma Felicis*. Problèmes critiques

Les citations de quelques auteurs grecs dans l'*Aduersus dogma Felicis*.  
Problèmes de critique textuelle.

Parmi les opuscules conservés d'Agobard, un assez gros traité *Contre Félix* d'Urgel, dont l'occasion de rédaction est bien connue : quand, probablement en 818, Félix mourut, à Lyon, où il était assigné à résidence, on découvrit parmi ses papiers un document prouvant que le vieil adoptianiste n'avait en fait rien renié de son hérésie. Du coup Agobard se met en devoir de rédiger, après d'autres, une réfutation.

Comme il est d'usage chez les lettrés carolingiens, l'argument patristique (c'est-à-dire de longues et nombreuses citations des Pères) dans cette réfutation « mange » la majeure partie de l'espace. La nature de la controverse, d'ordre christologique, amène Agobard, là aussi sans originalité, à se référer aux luttes dogmatiques du v<sup>e</sup> s., entre Nestorius et Cyrille d'Alexandrie, l'adoptianisme espagnol de son temps s'alimentant aussi bien, ainsi que l'on sait, à un nestorianisme assez grossier. C'est dans cette optique que l'archevêque de Lyon cite, en traduction latine, des passages de Cyrille et de Nestorius.

Ces traductions latines, ou plutôt, pour nous en tenir à eux, les passages cités par Agobard, sont difficiles dans leur langage et leur pensée. Pour des raisons diverses, leur texte, en dépit du travail du dernier éditeur, n'est pas toujours bien établi. C'est à l'examen de ces difficultés textuelles, de leurs causes et de leur possible correction que sera consacrée la présente communication.

Le dessein qui est le mien sera double :

- donner, s'il est possible, sur les points concernés, un texte meilleur que celui de l'édition scientifique aujourd'hui disponible (et éventuellement porter un jugement, au moins partiel, sur cette édition) – dans l'optique de la publication des œuvres d'Agobard dans la collection des « Sources chrétiennes » ;
- réfléchir sur la façon dont Agobard se comportait à l'égard des sources qu'il exploitait.

Perspective d'abord étroitement critique, ou philologique, perspective ensuite plus largement culturelle, elle-même fondée sur une question d'ordre littéraire (quelles étaient, et de quelle qualité, les sources réelles d'Agobard ?).

Paul Mattei  
PR Latin, Univ. Lyon 2

**Auditorium****11h05** Jérémie Delmulle

Agobard face à ses adversaires. Outils et stratégie du polémiste

**Auditorium****11h30** Michel Jean-Louis Perrin

L'utilisation divergente de la Bible par Agobard et Raban

### Agobard et Raban : deux grands ecclésiastiques dans la crise des années 830

Dans les années 830, Raban est abbé de Fulda, et Agobard évêque de Lyon ; pour les comparer, nous prenons la *flebilis epistola* d'Agobard (829/830), et chez Raban le *De honore parentum* à l'adresse de Louis le Pieux (été 834) ; en outre, ils ont des positions politiquement opposées dans la crise, notamment à l'égard de l'impératrice Judith, et ils sont tous les deux grands connaisseurs de la Bible, et connus comme tels. Quels usages font-ils de la Bible ? Voici mes conclusions, tirées de l'étude de ces textes :

- 1 - l'un et l'autre ont une extraordinaire connaissance de la Bible, et particulièrement de l'Ancien Testament
- 2 - ce qui présuppose l'existence concrète de textes, donc de manuscrits, et de gens capables de les lire : l'infrastructure
- 3 - *modus operandi* très similaire chez Agobard et chez Raban, malgré des lieux de formation différents. ce qui fait penser à une certaine permanence de l'enseignement de l'Antiquité Tardive, à travers les vicissitudes des histoires régionales, par les écoles monastiques, dont Raban est un personnage emblématique au IX<sup>e</sup> siècle
- 4 - chacun n'hésite pas à « optimiser » les textes à sa façon pour leur faire dire ce qu'il veut qu'ils disent. En cela, Agobard et Raban ne sont certes pas des novateurs, car cette façon de faire est fort ancienne : que l'on songe déjà à Tertullien autour des années 200. Mais ils sont des maîtres dans cette sorte de dentelle biblique
- 5 - les buts politiques ne sont pas les mêmes : l'évêque et l'abbé ne sont pas dans le même camp. que l'on pense comment chacun voit l'impératrice Judith
- 6 - Clairement aussi, Agobard plaide ici pour une sorte de morale de l'absolu, du noir et blanc : il est pour les fils qui se rebellent contre un ordre injuste. Et Raban est pour le pardon : il ne fait pas une sorte de comptabilité des actes des uns et des autres, mais il appelle celui qui « a la main » pour le moment à faire la paix par le pardon ; ce qui ne signifie pas qu'il n'a aucune idée sur la question, ou qu'il adopte le point de vue de Sirius (on le voit bien dans d'autres textes ultérieurs, et dans les ennuis politiques qu'il aura après la mort de Louis le Pieux en 840)
- 7 - Et donc, au total, que les choix bibliques – voire théologiques – de l'un et de l'autre s'éclairent essentiellement par les luttes de pouvoir et d'intérêts entre les factions, les clans en présence : la Bible est au service d'une démonstration, elle sert d'arsenal d'arguments, et elle est mise en oeuvre par des personnages qui ont assimilé extraordinairement bien tout cet outillage : en quelque sorte, ils « parlent Bible » spontanément.

En conclusion de ces conclusions, un peu de méthodologie : en matière de citation, d'allusion, de référence à un texte antique, antique tardif, carolingien, on se demande systématiquement (depuis Bouhot, Dolbeau, Madec, Savon, notamment et entre autres) si l'auteur médiéval cite directement Homère, Platon, Cicéron, saint Augustin etc., ou s'il le cite avec un (ou plusieurs) intermédiaire, qui peut être Isidore de Séville ou Bède par exemple pour les Carolingiens. Il est parfois facile de le voir (découpage de la citation, assemblage...), parfois non ; parfois aussi, l'idée peut remonter au platonisme, mais par une filière tellement diffuse qu'il est vain d'en chercher une source précise. L'exemple de la fin du paragraphe IV de notre texte d'Agobard montre qu'il en va de même pour les textes bibliques : les *MGH* renvoient à *Matth.* 4, 7 et non à *Deut.* 6, 16. Or c'est le texte de l'Ancien Testament qui permet de comprendre ce que veut dire ici Agobard. C'est que l'Ancien Testament est réutilisé par le Nouveau pour montrer que le Christ est venu accomplir l'Ancien (typologiquement parlant), par exemple, il est le véritable serviteur souffrant d'Ésaïe. C'est ainsi que d'innombrables versets se répondent l'un l'autre (ce qu'on voit bien dans les innombrables éditions de la Bible). Je crois donc opportun de dire ici qu'à mon sens, à propos des textes bibliques, on peut - doit - se poser la même question qu'à propos des auteurs antiques.

Michel Jean-Louis Perrin  
PR Latin, Univ. Picardie

**Salle de découverte****10h15** Pierre Chambert-Protat

Florus

## Formation et vie intellectuelles à Lyon sous Agobard : l'exemple de Florus

Le manuscrit Roma, Biblioteca Vallicelliana, E.26 s'est acquis une certaine célébrité depuis que Jean Mabillon en tira, en 1687, des notes annalistiques touchant le pontificat d'Agobard. La responsabilité personnelle d'Agobard dans ces notes a été rapidement avancée, et rapidement remise en cause, sans que la question puisse jamais être bien tranchée.

Au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, la découverte des « manuscrits personnels de Florus de Lyon » par Célestin Charlier rendit possible de considérables progrès dans la connaissance du Lyon carolingien. Anne-Marie Turcan-Verkerk put ainsi, au début des années 2000, retrouver à la Bibliothèque nationale de France un fragment distrait du manuscrit E.26 (Paris, BNF, lat. 8680), et montrer comment Florus s'était servi de ce livre pour élaborer sa propre collection sur la date de Pâques (*De pascha*). L'implication personnelle de Florus dans certaines des notes annalistiques de l'E.26, suggérée sans preuve dès le xviii<sup>e</sup> siècle, trouvait alors une confirmation.

Ces dernières années enfin, les vagues de numérisations entreprises dans nombre de bibliothèques conservant des manuscrits « floriens » ont permis d'étudier de près, et de comparer en vis-à-vis, les différents manuscrits impliqués dans ce dossier : l'E.26 lui-même ; l'unique exemplaire conservé de la collection *De pascha* de Florus de Lyon (Montpellier, BISM, H.404) ; et le *vade-mecum* dans lequel le même Florus a personnellement transcrit quelques autres textes du même E.26 (Città del Vaticano, BAV, Vat.lat.3852).

Ces nouveaux moyens de l'analyse scientifique permettent, d'abord, de revenir sur la question des annotateurs de l'E.26. Florus n'est qu'une des nombreuses personnes impliquées dans l'enrichissement de ce manuscrit, qui semble avoir été « le » manuscrit de référence pour toutes les questions de comput et de calendrier, à la cathédrale de Lyon, dans une période qui correspond presque exactement au pontificat d'Agobard.

Puis en comparant ce que Florus a tiré de l'E.26 pour son *vade-mecum*, et ce qu'il en a tiré pour sa collection *De pascha*, on peut mettre au jour le grand écart chronologique entre ces deux entreprises : l'une est le fait d'un homme jeune, dont la formation est loin d'être achevée ; l'autre d'un intellectuel chevronné, doté d'une grande habitude des livres et d'une véritable autorité au sein de la bibliothèque de la cathédrale de Lyon.

L'E.26, et les manuscrits qui lui sont connexes dans le corpus florien, éclairent ainsi plusieurs moments de la vie d'un clerc lyonnais, depuis son enfance au sein de l'Église de Lyon jusqu'à sa position de proche collaborateur de l'archevêque. Mais autour de cet homme singulier, c'est surtout le bouillonnement intellectuel de l'Église de Lyon sous le pontificat d'Agobard qui apparaît à travers le témoignage des manuscrits conservés de l'époque.

Pierre Chambert-Protat  
École française de Rome

### Notes

---



---



---



---



---



---



---



---



---



---

**Salle de découverte**

**10h40** Caroline Chevalier-Royet

La Bible d'Agobard

La Bible d'Agobard

Les citations bibliques sont omniprésentes dans l'œuvre d'Agobard : les Écritures lui procurent en effet à la fois un langage, permettant d'exprimer une idée, une position personnelle ou un sentiment, mais aussi des arguments d'autorité, fonds inépuisable pour l'édification de sa pensée. Ainsi la citation biblique permet-elle à l'évêque de Lyon de confirmer une position ou une idée exprimée avec ses propres mots : elle se déploie alors pour clore un paragraphe, pour marquer la fin d'une étape dans l'argumentation, convoquée comme une autorité, ou pour ménager une transition dans le raisonnement. Mais elle est aussi très souvent introduite pour amorcer l'argumentation en posant un paradoxe que le polémiste s'efforce ensuite de réduire.

Cet exposé sera également l'occasion de s'interroger sur les caractéristiques intrinsèques du texte biblique utilisé par l'évêque de Lyon dans ses traités. En effet, quelques notations disséminées dans les traités montrent qu'Agobard a conscience des questions soulevées par la circulation de versions concurrentes du texte biblique ; il exploite d'ailleurs parfois les divergences de traduction pour nourrir son argumentation. L'étude des citations bibliques insérées dans ses traités permet-elle de caractériser le texte biblique utilisé et d'éclairer l'histoire du texte biblique durant la Renaissance carolingienne ?

Caroline Chevalier-Royet  
MCF Histoire, Univ. Lyon 3, CIHAM UMR5648

**Notes**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Salle de découverte****11h05** Warren Pezé

La querelle amalarienne

## Autour du concile de Quierzy de 838

Notre image de la querelle amalarienne (835-838) est en grande partie façonnée par les travaux de Klaus Zechiel-Eckes, qui a mis en évidence les stratégies de *Publizistik* mises en œuvres par Florus pour chasser Amalaire du siège lyonnais et obtenir le rappel d'Agobard. Le point culminant de ce conflit est le concile qui se déroule lors de l'assemblée de Quierzy de septembre 838. Si l'on suit l'historiographie, Florus y prononce un réquisitoire et obtient la condamnation d'Amalaire par les évêques qui l'avaient installé à Lyon en 835 : de là date cette image du jeune Florus seul contre tous dans sa renommée d'intellectuel et polémiste. Cette communication entend cependant montrer que le texte dans lequel on reconnaît son réquisitoire n'en est pas un.

Les pièces relatives au concile de Quierzy sont contenues dans le manuscrit Paris, BNF, latin 13371, copie de conservation du x<sup>e</sup> siècle. Il contient une lettre de Florus à plusieurs évêques datée de l'été 838 ; un *opusculum de causa fidei* se rapportant au concile ; et une lettre « aux Pères du concile de Thionville ». L'interprétation de ces textes a été façonnée par Reinhard Mönchemeier au XIX<sup>e</sup> siècle. Celui-ci montrait que l'*opusculum de causa fidei* se composait originellement de deux documents différents et adroitement soudés : le premier est un récit, le second, selon lui, un discours dans lequel il a vu le réquisitoire de Florus au concile de Quierzy. Mönchemeier reconnaissait également dans la lettre aux Pères de Thionville, placée sous un faux titre par le copiste, le début de ce réquisitoire. Cette thèse a été adoptée par Albert Werminghoff dans l'édition des MGH : c'est la raison pour laquelle cette lettre se lit dans le volume des *Concilia*, II.2. La seule divergence entre Mönchemeier et Werminghoff est que ce dernier a déplacé d'un feuillet, dans le ms. 13371, la soudure entre récit et réquisitoire.

Il a fallu attendre Jean-Michel Hanssens, Egon Boshof et Klaus Zechiel-Eckes pour que ce scénario soit remis en cause. Tous trois ont vu dans la « lettre aux Pères de Thionville » une authentique lettre, dont Zechiel-Eckes a montré qu'elle a dû être adressée aux Pères du concile de mars 835, peu après l'entrée en fonction d'Amalaire. Mais Zechiel-Eckes s'est arrêté à mi-chemin dans sa démonstration. Les arguments invalidant l'identification de la lettre aux Pères de Thionville à un discours sont tout aussi valides pour la seconde partie de l'*opusculum de causa fidei*. En toute logique, il ne reste donc rien de la thèse de Mönchemeier, selon laquelle il s'agit là du réquisitoire de Florus. Qu'une bonne moitié du document consiste en un florilège patristique apporte ici un argument supplémentaire. Ce document est, selon toute vraisemblance, un mémoire défensif adressé par Florus à un groupe d'évêques entre 835 et 838, et sans doute dans la phase de préparation du concile de Quierzy. Dans des circonstances que l'on ignore, ce mémoire a été amputé de son commencement (qui devait concerner aussi la liturgie, à bien regarder le florilège) par l'atelier du ms. 13371 ou celui de son antigraphe et soudé au récit de Florus pour forger un document unique, l'*opusculum de causa fidei*.

Warren Pezé

Eberhard Karls Universität Tübingen – SFB 923 Bedrohte Ordnungen

**Notes**


---



---



---



---



---



---



---



---

14h Rosamond McKitterick  
Les manuscrits carolingiens de la Bibliothèque municipale de Lyon

Les manuscrits carolingiens de la Bibliothèque Municipale de Lyon.  
(This conference will be delivered in french)

The Merovingian and Carolingian manuscripts in Lyon are the remnants of the city’s early medieval libraries. Most were once possessed by the monastery of Ile Barbe and St Stephen’s cathedral, but some are from libraries associated with religious communities established in later centuries, and a few private libraries. Along with many later medieval manuscripts and early printed books, the early medieval codices were eventually gathered together in 1803 to form part of the new public library of the city of Lyon. The extent to which Lyon’s cathedral and monastic communities disseminated their influence and learning in the ninth-century beyond Lyon and its immediate environs, as distinct from being self-contained and rather inward-looking, and how much notice was taken of their own polemical treatises on contemporary theological debates within the Carolingian world, are among of the interesting questions the surviving manuscripts raise. Even at the distance of 1200 years since these books were first assembled, and even taking into account how relatively few have now survived, I should like to suggest in this lecture that the fifty-five manuscripts remaining in Lyon are of a strikingly distinctive character in comparison with other Carolingian libraries. From one perspective they appear to offer a representative example of a Carolingian collection of books and the many different historical circumstances contributing to the final assembly of codices. That is, many of the things that can be said about Lyon’s collection could also be said about many other concentrations of Carolingian manuscripts elsewhere in Europe, such as Laon, the books of St Amand now in Valenciennes, Cologne, Würzburg, or Verona. From another perspective, however, the Lyon manuscripts present an opportunity, however limited it may be, to reconstruct the intellectual profile of a particular Carolingian centre in the ninth century. That is, it is possible to identify particular preoccupations and interests and recognize the role of particular individuals that make Lyon stand out among its contemporaries. The Lyon manuscripts witness in fact to astonishingly intense intellectual activity in ninth-century Lyon, concentrated above all on scripture and the Christian faith. In these manuscripts we can observe how they underpinned the commentaries and treatises by Leidrad, Agobard, and their successors and colleagues. They are thus a crucially important reflector of the Carolingian reforms.

Rosamond McKitterick  
PR Histoire, Univ. Cambridge

Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



**15h** Philippe Depreux

À l'envers du modèle consensuel : *dissentio et contradictio* aux temps carolingiens

### À l'envers du modèle consensuel : dissension et contradiction aux temps carolingiens

La recherche récente a souligné l'importance du consensus comme mode de gouvernement aux temps carolingiens, un consensus qui semble parfois plus de façade que vraiment assumé. D'ailleurs, en certains cas, la controverse fut vive, et le souci d'unanimité demeura un vœu pieux. Parmi les voix discordantes qui se sont élevées dans la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle, l'une des plus fortes fut celle d'Agobard qui, dans plusieurs de ses lettres, dénonce lui-même les dissensions et les prises de position contraires à l'unanimité des chrétiens. Mais quelles sont les associations d'idées que suscitent alors de tels termes ? La communication entend explorer le champ sémantique des termes évoquant le désaccord sous la plume de l'archevêque de Lyon et de quelques-uns des contemporains de Charlemagne et de Louis le Pieux.

Philippe Depreux  
Universität Hamburg

**15h25** Cullen J. Chandler

*Agobard and adoptionism : a controversy continued*

### Agobard and Adoptionism: a controversy continues

In 818, Felix, former bishop of the see of Urgell in the Pyrenees, died in Lyon. The old bishop lived out his days there under house arrest—his sentence for preaching the so-called Adoptionist heresy during the 780s and 790s. Agobard, bishop of Lyon (r. 816-840), sorted through the belongings of his recently deceased neighbor. What he found was alarming. Among the things Felix left behind was a text in dialog form expounding variations on the teaching that cost him his office nearly two decades before. Irritated at the deceased Felix's relapse into error—or worse yet, secret persistence in error—Agobard set himself the task of refuting Felix one last time. My paper will argue that Agobard did not raise any new points against Felix and Elipandus that previous Carolingian writers had not already raised, but that his concerns reflected a wider, overarching concern about Trinitarian teaching. In other studies, I have explored the relationship between the doctrinal controversy and the extension of Carolingian political control into northern Spain. Yet Agobard's text in and of itself shows no signs that the bishop was concerned greatly with the Spanish March. Indeed, as the text is directed toward the emperor Louis the Pious, Agobard's chief concern seems to have been drawing the attention of the court and the highest echelon of Carolingian society.

I will argue three related points. First, Agobard's text against 'Felicianism' could have been motivated by any of a number of interrelated factors: concern for doctrinal correctness, taking advantage of a situation to make a name for himself as a scholar and writer, feeling betrayed by Felix, or even feeling especially called to attack the Adoptionist doctrine because like it, he came from Spain. Most likely his motivation was all of these taken together. Second, he certainly produced a model for Carolingian-era scholarship, given his reliance on authoritative, patristic texts; he did not use the Bible to a great extent, due to the nature of the argument he made. Along with that, he did not make any points that earlier Carolingian scholars had not made in their own writings. Third, the wider context of Carolingian involvement in Spain, the Spanish March, and Septimania may have been on Agobard's mind, given his own origins and early career, but certainly the context of wider Carolingian concern for correct belief about the Trinity was long-standing. My thinking as it stands now points to an interesting way to consider the place in its context of the controversy that involved Felix and Agobard. The Adoptionist Controversy of the 790s, arising as it did in the formative period of the movement of *correctio*, played a role in causing the very wider-ranging Trinitarian concerns that Agobard's text represents.

Cullen J. Chandler  
Ass. PR, Univ. Lycoming, USA

**15h50** Valentina Toneatto  
La position d'Agobard sur la gestion des biens d'Église

### La position d'Agobard sur la gestion des biens d'Église

Le règne de Louis le Pieux voit émerger, en milieu ecclésiastique, des positions critiques vis-à-vis de la gestion des biens d'Église de la part des grands laïcs et du souverain. Depuis la fin de l'époque mérovingienne, le thème de la défense des *res ecclesiarum* n'avait pas été à l'ordre du jour, mais le débat reprend dès les années 818-819, d'abord en sourdine, avec les plaintes très générales de Benoît d'Aniane attestées dans sa *Vita*, puis au plaid d'Attigny en 822, où Agobard de Lyon semble avoir dénoncé les abus des grands dans l'usage et la gestion des biens ecclésiastiques, comme il le rapporte lui-même dans son traité sur le sujet : *De dispensatione rerum ecclesiasticarum*. Écrit probablement vers 823-824 pour préciser la position prise par Agobard lors de cette assemblée à propos des spoliations de biens d'Église au profit des grands laïcs, l'opuscule est rédigé sous forme de lettre, adressée à un correspondant anonyme, probablement un évêque du sud-est de la Gaule, comme le suggère Michel Rubellin.

Le traité d'Agobard apparaît à première vue étonnant pour le petit nombre de textes cités à l'appui de ses thèses. Presque exclusivement l'Ancien Testament, dans la lignée de l'exégèse carolingienne la plus classique, et quelques renvois au Nouveau Testament et à Augustin. S'il est difficile de connaître les raisons d'un tel choix, il est en revanche possible de repérer, au fil des arguments déployés par l'auteur, d'autres influences, notamment juridiques, mobilisées de manière originale pour construire la thèse principale du traité, qui se pose en contradiction ouverte avec les positions impériales au sujet de la gestion des biens ecclésiastiques. En partant d'une définition de l'utilité publique des *res sacrae* – position qui dérive d'une longue tradition patristique et conciliaire, mais aussi impériale, et qu'Agobard partage avec le pouvoir royal – l'évêque de Lyon dénonce ce qui est, pour lui, une appropriation illicite par des laïcs et de mauvais clercs à des fins d'utilité privée. Or, depuis l'Antiquité tardive, l'empereur pouvait décider de l'emploi des biens ecclésiastiques, considérés à l'égal des biens publics du fisc, en vue de garantir le bien commun, et les Carolingiens ont suivi le même principe en donnant en bénéfice des biens d'Église aux laïcs. Mais Agobard semble désormais envisager une sorte de séparation des sphères : en allant au-delà des dénonciations des évêques mérovingiens contre les *invasiones* des rois et des grands, ce serait le premier pas vers deux administrations distinctes, justifiées par le même recours à l'utilité commune, d'un coté les nécessités du culte, l'entretien du clergé et des pauvres, de l'autre le fonctionnement du royaume. Comme le dira Wala de Corbie quelques années plus tard : *Habeat igitur rex rempublicam libere in usibus militie sue ad dispensandum, habeat et Christus res ecclesiarum, quasi alteram rempublicam, omnium indigentium et sibi servientium usibus, suis commissam ministris fidelibus...*

Valentina Toneatto  
Université Rennes 2

### Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**16h15** Kristina Mitalaitė

Agobard de Lyon et la controverse sur les images matérielles et leur vénération à l'époque de Louis le Pieux

### Agobard de Lyon et la controverse sur les images matérielles et leur vénération à l'époque de Louis le Pieux

Le traité d'Agobard, connu sous le titre moderne *De picturis et imaginibus*, est un ouvrage hétéroclite. La paternité de l'évêque pour ce traité a été souvent contestée par les savants : attribué tantôt à Claude de Turin, tantôt au diacre Florus, il a été à nouveau attribué à Agobard par L. Van Acker. Cette communication analyse le *De picturis et imaginibus* dans le contexte de la polémique sur les images et leur culte au début du IX<sup>e</sup> siècle.

La première partie du traité (ch. 1 à 15) transmet les fragments du florilège qui fut compilé à Lyon peu de temps après l'éclatement de l'iconoclasme de Claude à Turin. Par la suite, ce document se retrouva entre les mains de ce dernier ; sa copie fut apportée à la Réunion de Paris (825), qui rassembla l'élite épiscopale dans le but de se prononcer sur la crise iconoclaste à Constantinople. Dans la seconde partie du *De picturis*, Agobard reprend les arguments névralgiques avancés dans le *colloquium* en 825, et les réfute en formulant les siens. Ainsi, par exemple, les évêques qui s'inspirent de l'*Opus Caroli Regis (Libri Carolini)* trouvent l'origine du culte des images dans les hérésies du christianisme primitif. De son côté, Agobard remonte le filon du culte grec des images jusqu'à l'idolâtrie d'Israël. Le désaccord évident et argumenté d'Agobard avec la position des participants de la Réunion trahit son ressentiment d'avoir été écarté de ce *colloquium* épiscopal franc convoqué par l'empereur Louis le Pieux.

La critique d'Agobard est dirigée en amont des chapitres que les évêques rédigent en vue de la condamnation de l'iconoclasme. Agobard cherche notamment à mettre en évidence que, dans cette partie de leur argumentaire, les évêques côtoient de près l'erreur de l'adoration des images qui, pour le Lyonnais, est une forme de superstition.

La plus grande objection qu'Agobard fait à l'argumentaire des évêques réunis à Paris est la mise en avant des trois lettres attribuées à Grégoire le Grand – deux authentiques et une portant une fausse attribution au pape – comme *auctoritas* absolue sur la question. Devenues canoniques, ces lettres avaient déjà gêné Théodulfe d'Orléans, l'auteur de l'*Opus Caroli Regis* ; les évêques en citent de larges fragments et leur accordent la plus grande importance. Agobard n'hésite pas à s'opposer sur ce point au consensus épiscopal. Le Lyonnais écarte les lettres grégoriennes de son argumentaire. Il les critique, même s'il ne le fait pas ouvertement, et propose une autre autorité papale condamnant le culte des idoles.

Si Agobard se montre si réticent par rapport aux lettres grégoriennes, c'est qu'il refuse à tout prix d'accepter les fonctions que le pape attribue aux images. D'abord celle de la componction, vers laquelle l'image achemine son spectateur et, ensuite, celle de l'éducation silencieuse que la peinture procure aux illettrés. L'évêque concède la troisième fonction grégorienne, celle de la mémoire. En revanche, l'image comme ornement n'intéresse pas Agobard.

Kristina Mitalaitė  
Docteur Exégèse médiévale, EPHE, Associée au LEM

**17h30** *Œuvres complètes* d'Agobard : parution du premier volume

Pierre Chambert-Protat  
et Anne-Marie Turcan-Verkerk  
Agobard, Florus et les manuscrits de Lyon

Claire Dantin  
La découverte d'un nouveau manuscrit lyonnais carolingien de la *Dacheriana*

**18h45** Olivia Puel

Savigny. Un monastère de fondation carolingienne dans le diocèse de Lyon

### Savigny. Un monastère de fondation carolingienne dans le diocèse de Lyon

Trois abbayes lyonnaises. Saint-Martin d’Ainay – Saint-Martin de l’Île-Barbe – Saint-Martin de Savigny. Deux qui peuvent prétendre au titre de monastère *interamnibus* de la *Vie des Pères du Jura*<sup>1</sup>. Un qui ne peut se prévaloir d’origines aussi anciennes, mais qui présente au contraire l’avantage d’être fondé à l’époque carolingienne, vraisemblablement à la charnière des évêques de Leidrade et d’Agobard.

Dès lors, le cas de l’abbaye de Savigny pourrait se révéler intéressant quant aux problématiques liées à la réception, en Lyonnais, des idéaux réformateurs des souverains carolingiens. L’absence de sources directes interdit toutefois de se montrer affirmatif sur la question de ses origines. Si, par l’examen d’indices convergents, nous avons pu poser l’hypothèse d’une fondation aristocratique sur un site auparavant occupé par un établissement laïc important<sup>2</sup>, nous sommes bien obligés d’admettre que l’identité des donateurs potentiels demeure insaisissable. En revanche, grâce aux campagnes archéologiques récentes, le monastère primitif est désormais mieux – si ce n’est bien ! – connu. Cette conférence propose un bilan historique et archéologique sur les édifices attestés dans l’abbaye de Savigny au IX<sup>e</sup> siècle. Elle soulève la question d’une corrélation possible entre la topographie et l’architecture monastique et l’affirmation, en haut lieu, d’un idéal de vie communautaire.

Olivia Puel  
Service Archéologique de la Ville de Lyon

---

1 *La vie des Pères du Jura*, traduction : F. Martine, 2004, p. 251-253.

2 P. Ganivet et O. Puel, « Les origines de l’abbaye Saint-Martin de Savigny », actes de la 4<sup>ème</sup> journée d’études *Origines des sites monastiques. Confrontation entre la terminologie des sources textuelles et les données archéologiques* du PCR « Monastères en Europe occidentale (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle). Topographie et structure des premiers monastères en Franche-Comté et Bourgogne », Baume-les-Messieurs, septembre 2014, mise en ligne prochaine.

### Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

9h30 Louis Holtz  
La fidélité de Florus envers Agobard

## La fidélité de Florus envers Agobard

Florus était au service d'Agobard depuis le début des années 20 si l'on s'en tient aux vers que Wahlafrid Strabo adresse en 826 à l'évêque en faisant l'éloge de cette fleur nouvelle qui à Lyon était éclos. La proximité intellectuelle des deux hommes est telle qu'en un certain nombre de cas on a pu hésiter ou on hésite encore sur l'attribution à Agobard ou à Florus de tel ou tel texte.

C'est par l'examen rapide de quelques manuscrits bien connus dont deux en particulier que je voudrais évoquer comme l'écho de la fidélité de Florus à l'égard de son évêque : Paris lat. 2853, source principale des œuvres d'Agobard, et le ms. où de la main même de Florus est mentionnée la mort d'Agobard le 6 juin 840, à savoir le ms. E.26 de la Vallicelliana, que Florus a abondamment exploité.

Le ms. BnF lat. 2853, conservé par miracle, a été daté soit du IX<sup>e</sup>, soit du X<sup>e</sup> siècle. B. Bischoff ne l'a pas retenu dans son grand catalogue des mss du IX<sup>e</sup> s. Mais ce ms. d'origine lyonnaise est la copie directe ou indirecte de l'original du IX<sup>e</sup> siècle, qui cherchait à rassembler en un seul corpus les œuvres d'Agobard, sans y être tout à fait parvenu. Que cette initiative ait été prise par Florus, est vraisemblable ; cela me semble confirmé par la présence dans les marges de 69 signes *Nota*, selon la forme que ce signe revêtait sous la main de Florus avant la querelle de la prédestination. Sur les 23 opuscules que contient la première partie du ms., quatre concentrent à eux seuls 70% de ces signes.

Passons au ms. Vallicelliana E.26 et à ses tables de comput. On y lit, en face des années 840 et 841 et au-delà, une série d'interventions de Florus notant par étapes, avec pour point de départ la mort d'Agobard et celle de Louis le pieux, les dates précises des grands événements de ces années-là. L'attribution de l'ensemble de ces annotations à la main de Florus, reconnue par Anne-Marie Turcan-Verkerk, s'appuie sur des preuves incontestables. Mais y a-t-il un rapport entre ces notes de Florus et les *Annales Lugdunenses*, ces courtes notes autobiographiques portées en face de 5 années de 769 à 816 et identifiées par Mabillon comme de la main d'Agobard ?

Le fait que ce soit Florus et non un inconnu qui ait pris la plume pour l'année 840 et les suivantes remet en cause la thèse de Boshof, largement admise aujourd'hui, qui refuse cette identification. C'est pourquoi il vaut la peine de regarder à nouveau, même brièvement, le ms.

Les quatre premières notes en une écriture de type wisigothique forment une série par le ductus comme par la présentation. Mais en dépit de la graphie, peu analysable, de la note 5 à l'année 816, la note 4 à l'année 804 forme couple avec elle pour le fond : 804, ordination comme évêque (comprendre chorévêque) et 816, installation officielle sur la *cathedra* de Lyon. La note 4 est donc le pivot des ces cinq notes. Elle implique que toutes les 5 émanent d'une même main et d'une même personne qui dit « je ». Florus savait qu'Agobard avait été l'un des deux chorévêques de Leidrat ; il ne pouvait ignorer que c'est en 816 qu'il lui avait succédé. Bref Florus n'avait pas attendu la mort de son évêque pour découvrir le contenu de ces notes dans ce ms. qu'il connaissait si bien.

En les restituant à Agobard on comprend mieux les annotations de Florus en face de l'année 840 et suivantes. Il connaissait le secret de ce manuscrit personnel d'Agobard. C'est donc à lui qu'il revenait comme un devoir et un acte de piété de mettre un point final à cette biographie. Mais il le fait discrètement, anonymement, comme de coutume, en plaçant l'évocation de la mort d'Agobard dans le contexte lyonnais précis de l'époque et en insistant sur les phénomènes célestes qui semblent annoncer sur un plan plus général une série de catastrophes, dont celle qu'Agobard et lui-même avaient cherché à prévenir par leur engagement politique, la fin tragique de l'unité de l'Empire.

Louis Holtz  
DR CNRS-IRHT

9h55 Jean-Paul Bouhot  
Agobard et Amolon

### Agobard et Amolon

Amolon, diacre d'Agobard, a été ordonné évêque de Lyon le 16 janvier 841. C'est Leidrade, nommé en 798 au siège épiscopal de Lyon par Charlemagne, qui avait choisi Agobard, d'abord comme son chorévêque en 808, puis son successeur en 816. Ainsi, la succession épiscopale à Lyon, pendant la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle s'est effectuée en quelque sorte par cooptation. C'est sans doute un gage de continuité dans le gouvernement du diocèse, qui cependant n'interdit pas aux fortes personnalités d'imprimer à leur action pastorale une marque particulière, comme on peut le vérifier dans le cas d'Amolon, à partir de ses trois lettres et traité.

Vers 842, Amolon a écrit à l'un de ses suffragants, l'évêque Thibaud de Langres, pour faire cesser les désordres dans les pratiques de dévotion envers des reliques d'origine douteuse, tout en se recommandant d'une lettre écrite quinze ans plus tôt par Agobard au métropolitain de Narbonne. Par leur destinataire, les deux lettres sont très différentes, et par leur contenu bien davantage, car Amolon adresse habilement à son suffragant des directives précises, tandis qu'Agobard répondait à une question théologique, mais l'exemple de son prédécesseur donne une force particulière aux prescriptions d'Amolon.

Dans le *Contra judaeos*, composé à la demande d'Hincmar de Reims, au début de l'année 846, Amolon déclare continuer l'action pastorale d'Agobard envers les Juifs et reproduit le dossier canonique que son prédécesseur avait réuni, mais à la différence de ce dernier, il se garde bien d'adresser des plaintes à l'empereur et à ses conseillers, et de critiquer l'attitude des Juifs, pour s'adresser seulement à ses diocésains, en les exhortant à respecter les règles ecclésiastiques.

Vient en dernier une lettre à Godescalc, écrite au début de 852, dans laquelle il suffit de remarquer que l'évêque de Lyon donne à son correspondant le nom de « frère » et même de « très cher frère », pour manifester la différence avec Agobard, qui a toujours cherché à ramener les erreurs théologiques contre lesquelles il a combattu, aux grandes hérésies de l'antiquité chrétienne.

Amolon reconnaît Agobard comme son maître, mais son action pastorale, qui continue celle de son prédécesseur, ne l'imite pas : il manifeste plus d'indépendance dans le gouvernement de l'Église, moins de rigidité dans l'orthodoxie, et moins de froideur dans les relations humaines.

Jean-Paul Bouhot  
IRHT

### Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**10h20** Marie-Céline Isaïa  
Agobard, et après?

### Agobard et après ? A propos d'un lecteur du manuscrit Paris, BnF lat 2853

L'œuvre d'Agobard est une œuvre sans suite : la plupart des traités et lettres de l'évêque n'ont pas circulé, ou ont été copiés dans des manuscrits perdus ; ils n'ont pas non plus influencé d'autres auteurs. *L'Agobardus* (Paris, BnF lat 2853) a tout d'un cul-de-sac de la tradition. Les notes marginales qu'un lecteur très attentif a laissées dans les marges permettent cependant d'apercevoir ce qu'on venait chercher dans l'œuvre d'Agobard au x<sup>e</sup> siècle. Ce n'est que l'exemple isolé d'une réception possible, une lecture forcément singulière, mais cet exemple contribue à expliquer pourquoi les traités d'Agobard n'ont pas été davantage reçus. Le lecteur qui a constellé le manuscrit lyonnais de « *Nota* » s'attache très peu à ce qui résume souvent Agobard pour les historiens contemporains : l'influence politique que l'évêque cherche à avoir sur les destinées de l'Empire ou sur le sort concret des communautés juives, son intervention dans la crise du règne de Louis le Pieux et plus largement ses idées sur le gouvernement de l'Empire, ne font l'objet d'aucune curiosité. Pour le lecteur d'Agobard, l'évêque n'est pas un personnage historique et son œuvre n'a aucune actualité politique. En revanche, le même lecteur apprécie chez Agobard l'exégète bon connaisseur des Pères et le théologien ; il lit les traités contre les hérésies avec le désir de s'instruire, tout en étant manifestement dépassé par les questions les plus techniques soulevées par les débats, si bien qu'il finit par signaler surtout les définitions de foi simples et consensuelles, et par stigmatiser de quelques « Hélas ! » bien-pensants les positions divergentes. D'une façon générale d'ailleurs, le lecteur ne se sert pas du manuscrit comme d'une étape pour élaborer sa propre pensée, comme on entre en dialogue avec une œuvre à compléter par d'autres citations ou par l'indication qu'il existe des opinions ou des passages de l'Écriture contradictoires. Il reçoit les textes d'Agobard comme une autorité absolue qu'il n'est pas question de contredire, mais plutôt de citer : les phrases qu'il copie en marge sont tirées des traités eux-mêmes, et choisies pour leur forme rhétorique autant que pour leur contenu. Agobard est apprécié pour son latin. Enfin, le lecteur cherche chez Agobard un théoricien du sacerdoce. Dans les importants écrits d'Agobard sur l'Église et le clergé, il vient chercher à la fois ce qui relève de l'exhortation en vue de l'amélioration des prêtres (relèvement de leur niveau de formation, examen de conscience personnel, sélection de candidats au sacerdoce) et ce qui vise la défense des droits des clercs (protection des biens de l'Église, sainteté de la vocation sacerdotale indépendamment des mérites de chacun, nécessité de défendre le clergé contre l'intrusion des grands laïcs). Si on peut s'aventurer sans risque à voir dans ce lecteur un clerc de l'Église de Lyon, il faut donc le qualifier encore de clerc pré-réformateur, de clerc touché par la réflexion du x<sup>e</sup> siècle sur l'abaissement du clergé et favorable à une définition plus cléricale de l'Église. D'une certaine façon, c'est une réponse très partielle à l'absence de postérité d'Agobard : ce qui justifie son œuvre historique, c'est à dire la collaboration essentielle des évêques au gouvernement du peuple chrétien, est périmé par les prémices de la réforme grégorienne – on ne peut plus recevoir l'œuvre d'Agobard comme un tout, mais seulement des morceaux choisis utiles pour la défense de l'Église dans sa définition grégorienne.

Marie-Céline Isaïa  
Université Lyon3, CIHAM UMR 5648

**11h** Jean-Louis Quantin  
Retrouver Agobard à l'époque moderne

